

EUROPEAN CUP VETERANS

4 & 5 OCTOBRE 2025, JELSA (Croatie)

PROCEDURE D'INSCRIPTION SIMPLIFIEE

Tout athlète souhaitant participer à l'EUROPEAN CUP VETERANS doit obligatoirement :

- 🔗 être licencié(e) pour la saison 2025/2026
- 🔗 avoir une carte FIJ vétéran
- 🔗 avoir un certificat médical datant de moins d'un an avant la compétition

IMPORTANT ! La participation à l'European Cup vétérans ne rentre pas en compte dans les conditions de participation aux championnats de France, d'Europe et du Monde vétérans.

Merci d'envoyer votre demande de participation à la Fédération Française de Judo à l'adresse suivante : natalia.lebelguet@ffjudo.com . Veuillez indiquer les informations suivantes dans votre message :

- 🔗 NOM & Prénom
- 🔗 Nom du club
- 🔗 Numéro de licence
- 🔗 Catégorie d'âge
- 🔗 Catégorie de poids
- 🔗 Votre certificat médical (en anglais ou traduit en anglais) daté de moins d'un an avant la compétition

**DATE LIMITE : Merci de transmettre votre demande au plus tard
le lundi 15 septembre 2025.**

Si vous n'avez pas de carte FIJ, merci de bien vouloir faire parvenir par mail à natalia.lebelguet@ffjudo.com :

- 🔗 votre numéro de licence
- 🔗 votre photo d'identité numérique sur fond blanc
- 🔗 règlement de 40 € à l'ordre de la FFJDA

La FFJDA est la seule structure habilitée à inscrire les athlètes sur judobase.

COACH

Dans le cas où vous êtes accompagné(e) par un coach sur place, celui-ci devra être inscrit également sur le système de la FIJ JUDOBASE.

Merci de prévenir rapidement en cas de désistement. Une pénalité de 100 euros sera facturée si JUDOBASE n'est pas actualisé suite à un forfait.

HEBERGEMENT

Aucun hôtel n'est imposé par le règlement de la compétition, mais il est conseillé pour des raisons pratiques d'opter pour les hôtels officiels proposés par l'organisateur.

Toutes les informations sont disponibles dans la plaquette de l'évènement.

FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant des frais de participation :

80 Euro par combattant participant à une seule compétition (Ne-Waza ou Tachi-Waza)

120 Euro par combattant participant aux deux compétitions (Ne-Waza and Tachi-Waza)

Les frais de participation sont à payer à l'organisateur (voir la plaquette § 20 Payment).

TRANSFERTS

Les navettes à l'arrivée/départ sont réservées uniquement pour les personnes hébergées dans l'hôtel officiel.

DOSSARDS & JUDOGI

Nous attirons votre attention sur le fait que les dossards sont obligatoires selon la réglementation de la Fédération Internationale de Judo. Il vous appartient de les commander via le site <https://www.mybacknumber.com> ou <https://www.officialbacknumber.com/>.

Le dossard doit être conforme aux règlements actuels de la FIJ sur les judogis qui peuvent être trouvés dans le SOR de la FIJ : [IJF Sport and Organisation Rules \(SOR\) Version - 22.04.2025 - ENG](#)

Les athlètes doivent combattre en portant un judogi approuvé par la FIJ (blanc et bleu) de l'un des partenaires officiels. Vous trouverez la liste des partenaires officiels ici: www.ijf.org/supplier-list

Le contrôle du judogi se fera avant chaque combat.

NOUS VOUS INVITONS A LIRE ATTENTIVEMENT LA PLAQUETTE POUR PLUS D'INFORMATION.